



A.S.M. SKI-CLUB DU MONTCALM

MAIRIE 09220 AUZAT Tél : 06 02 35 53 50

@ <https://ski-club-montcalm.clubffs.fr> ✉ skiclubmontcalm@free.fr

Facebook: [Asm skiclubmontcalm](#) Instagram: [ski_club_du_montcalm](#)

Activités du club pour la saison 2022/2023

- **Bourse aux Skis** : dimanche 27 Novembre 2022 et permanence pour les adhésions.
Dépôt de 09h30 à 12h00
Vente aux adhérents du club à partir de 13h30 - Vente public de 14h à 17h.
- **Voyage de fin de saison** : 4 et 5 Mars
- **Descente aux flambeaux** : Samedi 18 Février
- **Stage du club** : 26 et 27 février
- **Course du Club** : Samedi 27 Février
- **Passage des étoiles et flèches(ESF)** : date à définir
- **Remise des récompenses** : date à définir
- **Grillades** : date à définir

Le calendrier peut évoluer en fonction des conditions météorologiques ou manifestations proposées par d'autres clubs. Nous vous communiquerons par Mail ces modifications. Concernant les règles sanitaires pour le COVID, elles seront adaptées selon les directives publiques ou de la FFS.

Forfait saison pour les 11 / 25ans: Pour les résidences principales, la communauté de communes de la Haute Ariège propose un abonnement pour la saison sur Goulier Neige ou Ascou/Bonascre (selon revenu fiscal et conditions), voir information auprès du club, ou de la communauté de communes. A vérifier pour cette nouvelle saison 2022/2023

Un tarif SKI CLUB Saison est possible sur présentation de la licence, à la station de Goulier Neige. A vérifier pour cette nouvelle saison 2022/2023

Carte Neige : Votre licence FFS permet d'obtenir des réductions sur certaines stations, sur présentation aux caisses. Elle vous est envoyée par mail lors de la validation par le club et à imprimer par vos soins.

Assurances :

Nous attirons votre attention sur l'assurance incluse dans votre adhésion correspondant

AUX GARANTIES « CARTE NEIGE PRIMO » soit :

Responsabilité Civile-Défense recours, Frais de Secours et de recherche et de 1^{er} Transport médicalisés, Frais de transport. L'étendue des garanties d'assurances et /ou d'assistance sont détaillées dans le dépliant remis.

Aucune garantie n'est acquise pour le décès accidentel, Invalidité permanente, Hospitalisation.

Vous pouvez souscrire ces garanties complémentaires pour le décès accidentel, Invalidité permanente, Hospitalisation, soit par l'intermédiaire de votre assureur soit par l'Assureur F.F.S.

Nous sommes à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Modalité d'inscription 2022-2023 :

- Compléter une fiche de renseignement par adhérent (ci-joint).
- Licenciés mineurs : pour une première adhésion ou un renouvellement : attestation relative au questionnaire de santé (ci-joint) ou, le cas échéant, certificat médical de moins de 6 mois
- Règlement correspondant (Chèque – Espèces - Bons CAF-Chèques Vacances ANCV).

Aucune Inscription ne sera enregistrée en l'absence de ces documents

Vous pouvez remettre votre demande d'adhésion complète lors de la permanence à la Bourse aux Skis ou à l'adresse du Club, Mairie 09220 AUZAT

Merci de nous faire parvenir votre Mail à l'adresse suivante : skiclubmontcalm@free.fr

Le 14/11/2022 Sportivement
LE BUREAU